



Achat moteur defectueux dans une casse

Par **Sekhmet**, le **05/11/2010** à **11:18**

Bonjour,

J'ai récemment acheté un moteur moto dans une casse et il se trouve que celui ci ne fonctionne pas. Certes je n'ai aucune garantie dessus mais le vendeur m'avait quand même certifié l'avoir contrôlé un minimum. Quelle recours puis je avoir ? Merci